

Procès-verbal du Conseil d'École du mardi 26 février 2019

Membres avec voix délibérative :

M Patrick Bonnefoy	Directeur, Président du Conseil d'École	Présent
M Claude Bénard	Enseignant MS	Présent
Mme Nathalie Malossi	Enseignante MS et CE2	Présente
Mme Bérengère Mira	Enseignante GS	Présente
M Maxime Caresmel	Enseignant GS et CE1	Présent
Mme Léna Cohen	Enseignante CP	Présente
Mme Cathy Filloux	Enseignante CP, coordinatrice filière bilingue	Présente
Mme Alice HIBLOT	Enseignante CE1	Présente
Mme Alicia Paus Zaidi	Enseignante CE2	Présente
M Fabien CHRISTIAN	Enseignant CM1	Présent
Mme Maud Chatelain	Enseignante CM1	Présente
M Omar Latrèche	Enseignant CM2	Présent
Mme Sylvie Huteau	Enseignante CM2	Présente
Mme Miriam Pratt	Enseignante anglais	Présente
Mme Freddy Shirley	Enseignante anglais	Présente
Mme Linda Righezza	Représentant des parents d'élèves, APL	Présente
Mme Marguerite de Maredsous	Représentant des parents d'élèves, APL	Présente
Mme Fabienne Bisset	Représentant des parents d'élèves, APL	Présente
Mme Violaine Teisseire	Représentant des parents d'élèves, APL	Absente excusée
Mme Natasha Almanza Cade	Représentant des parents d'élèves, APL	Présente
Mme Caroline Bovay	Représentant des parents d'élèves, APL	Présente
Mme Heloise Rasolofo	Représentant des parents d'élèves, APL	Présente
Mme Élise Breton	Représentant des parents d'élèves, APL	Présente
Mme Vanessa Lang	Représentant des parents d'élèves, APL	Présente
Mme Claire Marzo	Représentant des parents d'élèves, ACE	Présente
Mme Florence Borelly	Représentant des parents d'élèves, ACE	Présente
Mme Anne Rajerison	Représentant des parents d'élèves, ACE	Présente

Membres avec voix consultative :

M DEVILLARD Didier	Proviseur	Présent
M. GAUDRY Benoît	Directeur administratif et financier	Présent
Mme Myriam FOURNIER DULAC	I.E.N en résidence à Londres	Absente excusée

Invité(s):

Mme Isabelle Soames	ASEM	Présente
Mme Rebecca Osuntokun	Coordinatrice filière bilingue	Présente
Mme Cerian Maraviglia	Coordinatrice anglais LFCG	Présente
Mme Dephine Zeno-Long	Directrice administrative Wix Loisirs	Présente



Ordre du Jour :

1. Règlement scolaire : modifications
2. Calendrier 2019/2020
3. Sécurité
4. Les projets de l'année scolaire 2018/2019
5. Filière bilingue à parité horaire
6. Cantine
7. Amicale
8. Wix Loisirs
9. Questions diverses

Secrétaire : Claude Bénard

Secrétaire adjointe : Elise Breton

Début des travaux : 16h00

1. Règlement scolaire : modifications

Le règlement de l'école doit être modifié sur 2 points. Le directeur rappelle que la modification du règlement scolaire ne peut se faire qu'après l'adoption des modifications par un vote lors du Conseil d'école.

Le premier point concerne un changement d'assurance du LFCG. Ces modifications ne font pas l'objet d'un débat. Il s'agit de mettre le règlement en conformité avec les modifications des contrats de l'établissement avec des fournisseurs.

Proposition de modification 1

III- Fonctionnement de l'établissement

Texte actuel

L'assurance en *responsabilité civile* n'est pas obligatoire car les enfants sont couverts par l'assurance du Lycée (par contre les parents ne le sont pas). En termes d'assurance *personnelle accident*, les enfants ne sont pas couverts. Nous vous recommandons celles proposées par les associations de parents d'élèves du lycée qui sont bien adaptées pour les besoins scolaires (ex : dent cassée, bris de lunette, etc.).

Nouveau texte

L'assurance en responsabilité civile n'est pas obligatoire car les enfants sont couverts par l'assurance du Lycée (par contre les parents ne le sont pas). *En matière d'assurance personnelle accident, les enfants sont couverts sur le lieu de l'école, pendant les sorties et les voyages scolaires, mais pour les cas très graves seulement (mort, perte de membres, paralysie). Nous vous recommandons celles, complémentaires, proposées par les associations de parents du lycée qui sont adaptées aux besoins scolaires (dents cassées, bris de lunettes etc.).*

Résultat du vote : 100% les membres ont approuvé le nouveau texte.

Le deuxième point de modification du règlement concerne un politique de protection des élèves allergiques aux fruits à coque. Le directeur informe les membres du CE sur le besoin d'uniformisation des fonctionnements des 2 écoles partenaires (Ecole de Wix et Belleville Wix Academy). L'école de Belleville se présente comme « Nut free ». Ce n'est pas le cas du site de Wix du LFCG. Afin d'assurer un bon fonctionnement de l'école, il paraît nécessaire de modifier le règlement de l'école.

Proposition de modification 2

III- Fonctionnement de l'établissement

Texte actuel

- Les médicaments sont interdits à l'école. Les enseignants ne sont pas habilités à administrer des médicaments aux enfants (*même du paracétamol*) sauf cas prévus par les textes (maladie grave, handicap, allergies : dans le cadre d'un PAI uniquement).
- Les affectations dans les classes en début d'année scolaire sont du ressort du Directeur après avis du Conseil des Maîtres. Aucune demande de changement de classe ne sera acceptée.

Nouveau texte

- Les médicaments sont interdits à l'école. Les enseignants ne sont pas habilités à administrer des médicaments aux enfants (*même du paracétamol*) sauf cas prévus par les textes (maladie grave, handicap, allergies : dans le cadre d'un PAI uniquement).
- Les élèves n'ont pas le droit d'introduire, dans l'école, des aliments (goûters, collations, gâteaux pour les anniversaires...) contenant des fruits à coque.
- Les affectations dans les classes en début d'année scolaire sont du ressort du Directeur après avis du Conseil des Maîtres. Aucune demande de changement de classe ne sera acceptée.

Résultat du vote : 100% les membres ont approuvé le nouveau texte.

Le Directeur suggère que les associations de parents d'élèves et l'équipe enseignante travaillent sur un « élagage » du règlement de façon à ce que ce document facilite la compréhension du fonctionnement de l'école.

2. Calendrier 2019/2020

Le calendrier de l'année scolaire 2019/2020 (voir annexe) a été présenté lors du dernier conseil d'établissement. Il doit être approuvé par l'AEFE. Il n'est pas encore officiel.

Concernant le calendrier de la filière bilingue, il s'agit d'un projet de calendrier car il doit être approuvé par le Comité bilingue qui se déroulera le 13 mars prochain. Il répond à plusieurs contraintes (calendrier du LFCG, jours fériés anglais, vacances de Belleville, nombre de jours scolaires défini dans l'agrément, jours de fermeture de l'école anglaise).

L'école de Belleville Wix Academy n'avait pas encore défini son calendrier lors de ce pré-projet. Il est donc basé sur le calendrier de Wandsworth et une projection des Inset Days de 2018/2019.

Le calendrier définitif sera publié dès le retour positif de l'AEFE et l'accord de Belleville.

3. Sécurité

PPMS

La sécurité de l'école reste un enjeu majeur pour la direction et les personnels. Le travail de collaboration avec Belleville a permis de poser les fondations du Plan de Prévention et de Mise en Sureté (PPMS). Il s'agit d'un document élaborant les stratégies de sécurisation des usagers et des personnels suivant des risques divers (tremblement de terre, inondation, risque chimique, risque nucléaire, intrusion...).

L'école anglaise bénéficie depuis peu d'une « Lock Down Policy ».

Concernant le site de Wix, le PPMS s'axe sur le « risque Intrusion ». Plusieurs mesures, complémentaires au Safeguarding, assurent une sécurisation des lieux (serrures avec système d'ouverture spécifique, caméras de surveillance, personnel dédié, alarme

spécifique...). Pour des questions de sécurité, les détails de ce dispositif ne seront pas communiqués dans ce compte rendu. Des tests avec des exercices de confinement seront réalisés bientôt.

Les tests de l'alarme spécifique ont révélé des difficultés sur l'audition du signal par tous les personnels dans toutes les zones de l'école. Des devis sont en cours pour faire les modifications nécessaires.

En l'absence d'un signal efficace, il est impossible de réaliser un exercice de confinement qui validerait le PPMS. Le directeur attend cette validation pour pouvoir communiquer les détails de ces protocoles et diffuser les conseils aux familles.

Dispositifs de surveillance

Les dispositifs de surveillance font l'objet d'une analyse et observation permanente. Dernièrement, un dysfonctionnement est apparu avec un problème de surveillance du portail principal pendant 5 minutes lors de la pause méridienne permettant à un enfant de CM1 ou CM2 d'actionner le dispositif d'ouverture du portail. Même si les protocoles ont montré leur efficacité et même si les 2 écoles ont fait preuve d'une articulation parfaite dans les réponses nécessaires à la gestion d'un tel incident, les directions se sont réunies pour faire le point, définir les besoins, demander des conseils auprès de spécialistes, et faire les aménagements nécessaires.

4. Les projets de l'année scolaire 2018/2019

E3D : Ecole en Démarche de Développement Durable

M Christian présente les grandes lignes du projet. Il s'agit de sensibiliser les élèves aux problèmes environnementaux et de réfléchir sur les démarches à mettre en place à l'école pour entrer dans le développement durable. Les élèves se prennent au jeu et éteignent les lumières. Les élèves ont réalisé de petits films sur les déchets à l'école et proposent de nouvelles idées : plantation de fleurs dans tous les bacs, recyclage des poubelles....

Mme Marzo intervient pour proposer la création d'une commission.

Cadogan

Cette année, le projet concerne les 4 écoles primaires du Lycée Français. Chaque école a proposé la participation de 2/3 classes. Les élèves vont présenter des chansons sur l'histoire de la musique, avec sa diversité géographique et son évolution dans le temps. Le spectacle aura lieu le 20 mai 2019 : chaque enfant pourra venir avec ses parents.

Opéra CM1b et CM2b

Les enfants étudient actuellement l'opéra et plus précisément « La flûte enchantée ». Ce projet mélange théâtre et chants. Une représentation sera proposée aux familles en fin d'année.

Écriture bilingue CM2

Les élèves de CM2 mènent un projet d'écriture avec leurs professeurs (anglais et français). Dans le cadre des enseignements et afin de favoriser l'acquisition du bilinguisme, les élèves écrivent un texte en plusieurs phases ajoutant tout au long de l'année des éléments étudiés en classe (dialogue, description...). Ces productions écrites se font soit en français, soit en anglais.

Élevage de chenilles et papillons en maternelle

Les 4 classes de maternelle de MS et GS se lanceront dans l'élevage de chenille. L'objectif est de comprendre le principe de croissance et de transformation de certains êtres vivants. Ces expérimentations se dérouleront soit pendant cette période soit après les vacances de Pâques. Le matériel a été financé par l'Amicale gérée par des parents d'élèves.

Projet EPS CE1A et CE1B

Il s'agit d'organiser des rencontres lors des ateliers sportifs

Projet cirque en maternelle

Une intervenante extérieure spécialisée, Geneviève, proposera aux élèves une initiation aux arts du cirque. Ce module s'inscrit dans la programmation des pratiques sportives : équilibres, travail en groupe, dextérité, représentation...

Barbican en CP

Les CP iront au Barbican le 7 Mars. Il s'agit d'un projet d'éducation musicale.

Usine de recyclage en CE2 et CM1

Les élèves de ces classes ont visité l'usine de recyclage de Wandsworth avec une visite guidée. Sensibilisation au tri des déchets, impact sur l'environnement, responsabilité individuelle sont autant de points abordés dans ce projet pour faire de nos élèves des citoyens responsables et sensibilisés aux problématiques environnementales.

Plusieurs événements seront organisés par les parents :

- Tournois d'échecs le 30 mars
- Soirée cinéma le 8 mars pour les CP-CE1 pour le film Matilda
- Soirée Ceilidh 26 avril
- Vide grenier 19 mai
- Soirée cinéma en avril pour les CE2-CM1
- Wixbledon début juin
- Kermesse le 30 juin

5. Filière bilingue à parité horaire

La réunion du Comité bilingue avec BWA est prévue le 13 mars. L'administration du Lycée (M Devillard, M Gaudry, M Bonnefoy) rencontrera l'administration de l'école anglaise pour discuter du curriculum, du livret bilingue, des moyens alloués à la filière, de son organisation, du suivi des élèves, des évaluations... Le calendrier de cette filière sera discuté lors de cette rencontre.

Le directeur rappelle les spécificités de la filière dite « Bilingue » : cette filière a été organisée en partenariat avec une école locale sur un principe pédagogique de parité horaire. Le curriculum est un compromis entre les programmes français et anglais permettant de finir l'école élémentaire avec les 2 programmes enseignés. Au-delà de ces spécificités, il rappelle que l'organisation de ces classes exige une ouverture culturelle pour les personnels mais aussi pour les familles. Il existe de nombreuses différences entre les deux écoles : les modalités de communication et d'enseignement, les relations aux familles, la place des devoirs ou des évaluations, la présence d'Assistant Teacher, l'organisation administrative, l'organisation hiérarchique, les modalités de financement, les aspects culturels voire philosophiques... Les deux écoles n'auront pas vocation à s'uniformiser. **La force de cette filière est d'avoir surmonté ces différences en essayant de trouver des points de convergence mais aussi en acceptant les spécificités de l'autre.**

Le directeur souhaite que les parents s'approprient ces différences et les comprennent.

Inscriptions

Le Directeur rappelle que les élèves doivent passer une évaluation du niveau linguistique à partir du CP pour l'anglais et le français.

Le livret scolaire

Le livret scolaire a connu des difficultés techniques pour son développement pendant cette année scolaire. Les deux Directions avec les deux coordinateurs ont donc essayé de trouver une solution temporaire. Ce document sera utilisé pour l'année 2018/2019. La version définitive du livret scolaire sera proposée pour l'année prochaine.

Communication du curriculum

Il est terminé mais reste encore en phase d'ajustements. Les deux écoles réfléchissent à un moyen de communiquer les lignes essentielles de ce curriculum aux familles. Cette communication sera discutée lors du comité bilingue pour essayer de la programmer pour la rentrée 2019.

SATS

Pour pouvoir les passer en Angleterre, il faut un numéro d'identification sur le territoire anglais que les établissements AEFE n'ont pas. Les élèves du Lycée passeront les mêmes SATS que les élèves anglais mais il n'y aura pas d'enregistrement national de leurs résultats.



Section internationale

Il y a 90 places en section internationale pour la rentrée 2019 et il y a 189 candidats. Ce qui signifie qu'un élève sur deux n'est pas pris. A Wix, il y a 12 élèves de CM2A qui ont passé le test et 14 élèves en CM2B.

Il n'y a pas de quota par école, ce sont les 90 meilleurs résultats qui sont pris.

Les résultats seront communiqués le lundi 7 mai.

6. Cantine

La Direction de l'établissement (proviseur, Directeur Administratif et Financier, Directeur) travaille avec Belleville Academy pour s'assurer de la qualité des repas. Cette discussion est permanente. Le Directeur rappelle qu'il continue à prendre des repas à la cantine pour goûter les aliments. Pendant le mois de janvier, des photos ont été prises des plateaux des élèves (différentes classes, différents jours, différents horaires) pour argumenter les négociations.

Une visite surprise a même été organisée le mardi 25/02 pour vérifier les repas et l'organisation du service avec le DAF et le responsable de la cantine du LFCG (Nicolas Meunier). Ils ont demandé au service de cantine de bien resservir les enfants quand ils le demandent. C'est aux enfants de demander à être resservis au moment de leur passage au self.

Actuellement, le LFCG travaille sur plusieurs points :

- Remettre en place les visites par les associations de parents
- Assurer des repas en quantité suffisante
- Travailler avec le fournisseur sur la qualité de repas
- Exiger des menus équilibrés et diversifiés

Le LFCG est bien conscient des attentes des familles. Il faut rappeler les conditions du contrat de cantine. Le fournisseur est en contrat avec Belleville Wix Academy. Le service est refacturé à l'établissement. Ce prix ne comprend que le repas et le coût des personnels de la cuisine. Pour le coût total, l'établissement doit ajouter les rémunérations des personnels de surveillance (8 membres).

Mme Righezza demande à ce que le menu de la cantine soir affiché soit dans les salles de classes, soit dans le couloir du 2eme. Aussi elle propose que les professeurs parlent du menu occasionnellement aux élèves avant qu'ils partent déjeuner et débriefent après le repas.

7. Amicale

La coopérative n'existe plus. Les fonds ont été totalement versés à l'Amicale gérée par des parents d'élèves. Toute demande de financement pour un projet doit se faire auprès des représentants de l'Amicale.

Le directeur de l'école rappelle qu'il ne donne aucune instruction à l'Amicale pour les choix de financement. Cette entité est indépendante. A titre d'exemple, il rappelle qu'il ne peut décider de la mise en place d'une garderie pour les enfants des membres du CE pendant les réunions.

Pour tout financement, les enseignants ou les associations de parents doivent présenter une demande auprès de l'Amicale pour obtenir un accord. Les associations de parents (APL et ACE), la Direction de l'école Wix et les enseignants peuvent être consultés pour ces décisions de financement.

Il a été convenu que l'Amicale ne se positionne pas sur l'aspect pédagogique des demandes mais sur le volet financier (coût/élève, gestion des ressources...).

Les comptes de l'Amicale ne sont pas publics et ne seront pas exposés lors des conseils d'école. Seuls les projets présentés par les enseignants et ayant obtenu un financement seront signalés.

Quelques chiffres :

- Les cartes de Noël ont rapporté £473
- Les galettes des rois : + £640
- Première soirée cinéma : + £300



8. Wix Loisirs

Le directeur rappelle que Wix Loisirs est une association indépendante mais que son activité est essentielle dans le quotidien de l'école. Il remercie Mme Long et M Latrèche pour leur investissement.

En décembre dernier, la convention tripartite (Lycée/Belleville/Wix Loisirs) a été signée et renouvelée pour un an. Cette convention découle directement des accords inscrits dans le bail de l'établissement. Elle permet l'utilisation des locaux par Wix Loisirs.

Les inscriptions pour le 3e trimestre auront lieu le 21 mars. Il y aura 2 nouvelles activités : rugby et cirque.

Il y a eu néanmoins un problème pour les Holiday Camps des vacances de février pour les enfants de la filière française car les locaux n'ont pas pu être utilisés.

Mme Zeno-Long essaye de trouver une solution et va solliciter l'aide de M. Bonnefoy pour les vacances début juillet.

9. Questions diverses

Questions d'ACE

1) Pourrions-nous être autorisés à visiter la cantine comme nous en avons l'habitude une fois par trimestre ?

Comme indiqué dans le point 6, le LFCG travaille sur cette possibilité.

2) Pourrait-on envisager de changer l'emplacement des objets trouvés/ perdus ?

C'est le seul lieu abrité dans l'entrée de l'école. Il est impossible de le mettre dans les bâtiments pour des raisons d'accessibilité et de Safeguarding.

3) Pourrait-on avoir un placard pour les associations ?

Des devis sont en cours pour répondre à cette demande.

4) Où en est-on du projet E3D ? Pourrait-on allier la protection de l'environnement à la kermesse ?

Le projet E3D se poursuit. Des élèves de CM2 ont participé à une rencontre avec un navigateur sur le thème de l'environnement. Des sacs de recyclage papier ont été mis en place. Plusieurs classes travaillent sur différents volets du projet.

5) Où en est-on de l'idée d'un terrain de football ?

Toujours à l'étude. La décision définitive appartient à Belleville Wix Academy, propriétaire des bâtiments.

6) Annonce des activités des prochains trimestres.

Voir point 4.



Questions de l'APL

Beaucoup de sujets et de problèmes rencontrés à l'école sont abordés régulièrement avec la direction de l'école. Soit lors de réunions avec le directeur et les coordinatrices des 2 associations soit via des réunions de travail entre le directeur et la commission bilingue ou la commission sécurité.

L'APL est très satisfaite de ce fonctionnement, il est plus efficace et permet de traiter les problèmes en amont du conseil d'école.

Les sujets récurrents de cantine, de sécurité, du bilingue et nos projets sont donc abordés et traités lors de ces réunions.

Avec ce fonctionnement l'APL a peu de questions à poser au CE. Certaines seront des questions pour lesquelles nous trouvons important que la réponse soit notée au compte-rendu du Conseil d'École :

1. Cantine : Pouvez-vous organiser le service de la cantine pour que les enfants puissent se resservir en plat et en fruits ?

Voir point 6.

2. Frais d'écolage :

- Est-ce que le Lycée pourrait faire des réductions pour les familles nombreuses. A l'heure où le Lycée cherche à remplir son établissement, il serait bon d'attirer les familles nombreuses.

M. Gaudry confirme qu'il s'agit de quelque chose qui pourrait être mise en place mais du coup les frais de scolarité pour le premier enfant augmenteraient. Rien qu'à Wix, il y a 70 familles.

- Pourquoi les frais de cantine à Wix augmentent alors que la cantine anglaise reste à 2.30€ ?

Une marge est utilisée pour surveillance.

3. Photos de classe : Au vu des retours négatifs des parents sur le prix (et qualité), pouvez-vous nous assurer que les parents seront inclus l'an prochain pour le choix du photographe et les tarifs appliqués

M. Gaudry n'avait jusque-là pas eu les retours négatifs des parents, il les a donc écoutés ici, il en a pris note et regardera pour l'année prochaine.

4. Question commune APL-ACE : Où en sommes-nous sur le panneau d'affichage et un local/placard pour les associations ?

C'est toujours d'actualité. Des devis sont en cours pour répondre à ces demandes.

Fin des travaux : 18h40